

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Samedi 6 avril 2019

Salle communale Châtenoy

LARCHANT-77



INTRODUCTION

Il est 14h15 lorsque le président, Jean-Philippe SIBLET ouvre l'Assemblée générale avec la lecture du Rapport moral concernant l'exercice 2018.

RAPPORT MORAL

Je souhaiterais en premier lieu remercier M. Vincent MEVEL, Maire de Larchant, pour nous avoir gracieusement prêté cette salle communale « Châtenoy ».

Je souhaiterais également remercier, les propriétaires et gestionnaires de la Réserve naturelles régionale de Larchant pour nous avoir accueillis sur la réserve lors de notre sortie matinale.

Traditionnellement au début de notre assemblée nous remercions tous les fidèles partenaires qui soutiennent l'ANVL et les associations avec lesquelles nous entretenons d'amicales relations. J'ai conscience du caractère rébarbatif de cette énumération, mais dans une société où « remercier » devient si rare, il me semble absolument nécessaire de maintenir cette tradition :

☞ Collectivités :

- la commune de Fontainebleau (Natura 2000 Fontainebleau)
- la commune de Larchant
- le Conseil Départemental de Seine-et-Marne

☞ Etablissement publics :

- l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui assure une partie du financement de nos permanents et qui nous a renouvelé sa confiance avec la poursuite de ses aides ;
- l'Office National des Forêt avec lequel nous assurons la co-animation du Document d'Objectif du site NATURA 2000 Massif forestier de Fontainebleau.
- Eau de Paris
- L'Agence des Espaces Verts d'Ile de France

☞ Administrations :

- la Direction Régionale de l'Industrie, de l'Ecologie et de l'Energie (DRIEE) pour son aide à la vie associative qui nous a octroyé une subvention de 6000 euros pour l'édition du bulletin de l'ANVL.
- la DDT 77 pour Natura 2000 avec la DRIEE : soutien des financements pour les 3 ans d'animation à venir.

☞ Associations :

- ARNML (Association de la Réserve Naturelle du Marais de Larchant)
- Nature Environnement 77
- les Naturalistes Parisiens,
- la Société Mycologique de France,
- Le Groupe Ecologique de Nemours et des Environs, dont nous remercions son Président Bernard GIAMINARDI pour sa présence
- Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes,
- Chartrettes Environnement
- l'AGRENABA (Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée)
- PRONATURA, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, pour lequel le conseil d'administration de l'ANVL joue le rôle de Conseil scientifique. Son très dévoué Secrétaire Général, Gilles Naudet, nous présentera plus tard un bilan de l'activité du Conservatoire pour l'année 2018.

- Bourgogne-Nature dont l'ANVL est membre du Conseil d'Administration au sein du collège des associations.

☞ Entreprises :

- Les entreprises d'extraction de granulats : GSM/Heidelberg, Lafarge/Holcim granulats, A2C granulats,
- EDF dans le cadre du partenariat pour l'étude du site des Renardières à Ecuelles.

Nos remerciements vont également à l'Université Paris VII qui accueille notre siège social à la station d'écologie forestière de Fontainebleau, et à sa directrice Mme LOISON.

Le travail et l'engagement de nos salariés permanents est fondamental pour la vie de notre association. L'ANVL est une association active et reconnue avec comme conséquence directe un nombre d'activités et de missions imposantes. Une partie importante de ce travail est assumée par l'équipe de salariés dont je vous rappelle la composition après les départs de Jérôme HANOL (avril 2018) et Audrey GARCIA (décembre 2018) :

- Frédéric ASARA, directeur
- Guillaume LARREGLE, chargé de mission « Natura 2000 » et environnement et Camille HUGUET, chargée d'études environnement nous ont rejoint en 2019,
- Par ailleurs, l'ANVL a accueillie en 2018, Claire GUILPART, en service civique pendant 8 mois : Claire fut un soutien important pour la réalisation d'animations à destination d'un jeune public.

Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance pour leur rôle déterminant dans la bonne marche de notre association.

Enfin, je ne saurais conclure cette salve de remerciements sans saluer très chaleureusement les bénévoles qui s'impliquent à un titre ou à un autre pour l'ANVL, tous ceux qui donnent un peu de leur temps pour nous aider, et au premier titre, les membres du Bureau et du Conseil d'administration. Qu'il me soit permis ici de les citer :

Philippe GOURDAIN, Vice-Président,
Martine WEBER, Trésorière,
Jean-Pierre MERAL, Trésorier adjoint,
Louis ALBESA, Secrétaire Général,
Michel ARLUISON, Secrétaire aux publications et bibliothécaire,
Jean GIRAUD, Bibliothécaire adjoint

Et les autres membres du Conseil d'Administration qui, bien qu'ils ne possèdent pas officiellement de fonctions déterminées, apportent leur aide et leur compétence pour la bonne marche de l'ANVL :

Gabriel CARLIER
Jacques COMOLET-TIRMAN
Jacqueline DESCOTILS
Marie-Nieves LIRON
Pierre MIGUET
Gilles NAUDET
Pierre QUENTIN

Que chacune et chacun reçoive l'expression de notre gratitude pour leur engagement au profit de l'association.

Enfin, je vous remercie tous pour votre présence à notre Assemblée Générale. Elle représente pour nous un soutien particulièrement apprécié et constitue un encouragement important !

RAPPORT D'ACTIVITE

L'ANVL comptait 279 membres à la fin de l'année 2018 dont 240 à jour de leur cotisation. Et nous avons enregistré 33 adhésions nouvelles depuis le début de l'année. Notre mobilisation pour inciter plus de personnes à nous rejoindre doit se poursuivre. Merci à ceux qui ont entendu cet appel et merci à ceux qui nous rejoindront dans l'avenir.

1- PEDAGOGIE

Sorties grand public :

46 sorties « grand public » ont été inscrites au calendrier tout au long de l'année et portant sur les thématiques suivantes :

12 ornithologiques

1 entomologique

1 arachnologique

6 botaniques

7 mycologiques

2 lichénologiques

3 bryologique

2 géologiques

6 chantiers bénévoles

2 sorties dans le cadre de la journée mondiale sur les zones humides en vallée du Loing et une autre en forêt de Fontainebleau.

Comme chaque année, de nombreuses autres sorties, non inscrites au calendrier, ont eu lieu, qu'elles concernent des animations pour les scolaires, étudiants, et centre de loisirs (25) ou des sorties thématiques en petit groupe. Une partie de ces animations sont réalisées dans le cadre d'une convention d'animation de l'ENS du Carreau Franc.

Manifestations diverses :

- Fête de la Nature et deux stands aux Naturiales à Fontainebleau les 26 et 27 mai.
- Les journées du Patrimoine avec Eaux de Paris sur les champs captants de la Voulzie les 15 et 16 septembre. Egalement le 16 septembre à la Station d'Ecologie Forestière.
- Notre traditionnel salon des champignons a fait objet d'une annulation en raison de la sécheresse chronique qui s'est abattue sur notre région et du manque de champignons dans nos forêts. L'exposition du 27 et 28 octobre fut quant à elle maintenue au centre d'écotourisme de Franchard.
- La fête des associations organisée par la commune d'Avon.

2- ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Etudes

Nous poursuivrons la mise en œuvre des protocoles de suivis concernant le programme « Roselière » une vingtaine de sites en Bassée, protocoles qui portent sur les groupes suivants : flore, odonates, lépidoptères, orthoptères, invertébrés aquatiques, chiroptères, avifaune, amphibiens, reptiles...

➤ Conseil en réaménagement et suivis de travaux sur les carrières auprès des exploitants ;

- Suivis ornithologiques sur plusieurs sites de la Bassée permettant également d'assurer une veille sur notre territoire d'étude
 - Suivis de la biodiversité et conseils en gestion sur le site de recherche EDF des Renardières à Ecuelles avec la mise en application de l'Indicateur de Qualité Ecologique développé par le MNHN.
 - Eau de Paris : intervention sur le périmètre sourcier du Durteint. Nous avons remis un diagnostic écologique et des propositions de gestion.
 - Agence des Espaces Verts d'Ile de France : suivis écologiques de la Réserve Naturelle Régionale des Seiglats et de ses environs.
 - Inventaires écologiques de sites sensibles en périphérie d'exploitations de granulats alluvionnaires et suivi d'espèces protégées.
 - Mise en œuvre du Plan Régional d'Action sur la Vigne sauvage en lien avec l'AGRENABA.
 - Agence de l'Eau Seine-Normandie : amélioration des connaissances sur les zones humides et leur préservation à des travers des travaux de caractérisation et mener des travaux de restauration. Un travail approfondi a été engagé en ce sens sur le marais de Baudelut et ses environs.
Prise en compte des zones humides dans les documents de planification à différentes échelles territoriales.
Mission de techniciens zones humides (subvention Agence de l'Eau Seine Normandie) :
- Surveillance des sites ;
 - Recueil de données diverses sur la biodiversité des zones humides ;
 - Veille sur les projets et participation à des cellules de réflexion, séminaires, comités ;
 - Conseils auprès des acteurs sur les zones humides ;
 - Sensibilisation des scolaires et du grand public.
- Animation du Document d'Objectif NATURA 2000 avec notamment une première étude sur l'état de conservation des pelouses calcicoles (à poursuivre en 2019), la poursuite de suivis écologiques avec l'appui de nos bénévoles, l'organisation de chantier bénévoles ou encore un travail de contractualisation et de sensibilisation des propriétaires privés.

Participation aux commissions et réunions officielles :

L'énumération fastidieuse des instances dans lesquelles nous siégeons illustre la reconnaissance de notre association pour son action et son niveau d'expertise. Bénévoles et salariés se partagent le travail de représentation dans ces instances, mais je souhaiterais remercier particulièrement notre Secrétaire, Louis ALBESA, et Gilles NAUDET, qui représentent l'ANVL dans un grand nombre de ces commissions. L'ANVL participe donc aux commissions suivantes :

- Comité de pilotage et comité technique des sites Natura 2000 Bassée, Haute vallée de l'Essonne, Basse Vallée du Loing (BVL), rivières du Loing et du Lunain, rivière du Dragon,
- Comité de suivi de la réserve naturelle nationale de la Bassée,
- Commission des sites en formation « «Nature»,
- Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF)
- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)
- Commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF),
- Comité environnement de la forêt de Fontainebleau,
- Comité « accueil et érosion » de la forêt de Fontainebleau,
- Comité consultatif et des usagers de la forêt de Fontainebleau,
- Conseil d'administration de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau,
- Commissions du PNR du Gâtinais
- Commission géographique Seine amont et rivières d'Ile de France de l'AESN,

- Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bassée-Voulzie
- Suivis des grands projets d'aménagement de la Bassée (Etablissement Public de Territoire de Bassin Seine Grands Lacs et Voies Navigables de France)
- Plan régional d'action sur les chiroptères,
- Etc.

Chantiers d'entretien :

Une vingtaine de chantiers ont été organisés et encadrés par l'ANVL en 2018, soit une très forte augmentation par rapport à l'année précédente. 6 chantiers inscrits au calendrier concernant l'entretien d'îlots permettant la reproduction de laridés (mouettes et sternes) et des abords de plans d'eau (Marolles Carreau Franc, Varennes, Bazoches Grande-Bosse, Balloy Champmorin).

Plusieurs chantiers d'entretien ont également été organisés sur les propriétés de PRONATURA Ile-de-France : entretien des pelouses calcaires du coteau de Tréchy, entretien du site des Préaux et du Grand Marais, coupe de pins au Vaudoué.

Les chantiers 'étudiants' et 'entreprises' que nous organisons nous ont permis d'intervenir sur de la restauration de mares, de landes, de roselières et de pelouses en Bassée et sur le massif de Fontainebleau.

Enfin, le chantier « Balsamine de l'Himalaya » sur le périmètre sourcier de Villeron d'Eau de Paris s'est poursuivi en 2018.

Ces chantiers sont importants et ils contribuent très concrètement à la conservation de la nature. Ce sont aussi de bons moments de convivialité et d'échanges quelles que soient les conditions météorologiques.

Bilan des conventions / partenariats

- Conseil Départemental de Seine et Marne, pour la gestion de l'espace naturel sensible du Carreau Franc à Marolles-sur-Seine
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie pour :
 - o la gestion de l'étang des Pâtures à La Chapelotte (Villeneuve-la-Guyard)
 - o la cellule d'animation zones humides
- Eau de Paris, suivi et diagnostic de six champs captants en rotation chaque année (Villeron, Voulzie, Vals de Seine, Dragon, Durteint, Bourron-Marlotte) ainsi que sur les emprises des aqueducs de la Vanne et du Loing.
- GSM/Heidelberg et Lafarge/holcim Granulats pour la gestion de l'espace naturel de Champmorin
- GSM/Heidelberg pour les sites de Varennes-sur-Seine, Ville-Saint-Jacques et Bazoches-les-Bray.
- A2C granulats pour le suivi de sites sur les communes de Jaulnes, Grisy-sur-Seine, Saint-Sauveur les Bray, Noyen-sur-Seine et Port-Montain et suivis de sites périphériques ;
- Lafarge/Holcim granulats pour le suivi de la carrière de Vimpelles et d'Hermé ;
- EDF pour le diagnostic écologique puis le suivi du site des Renardières et des préconisations de gestion ;
- L'AEV pour le suivi écologique de la réserve naturelle régionale des Seiglats
-

3- PUBLICATIONS, DIFFUSION

Bulletin

Nous avons publié en 2018 trois numéros du bulletin : le double numéro 3-4 2014 consacré aux Bryophytes et le numéro de 2015. La régularité des publications de notre bulletin est malheureusement étroitement dépendante de l'état de notre trésorerie mais également de l'implication des bénévoles de l'association pour la rédaction d'articles et la mise en page de notre revue.

Nous invitons donc nos adhérents à participer à l'enrichissement de notre bulletin en nous faisant part de projets d'articles ou en nous proposant un soutien pour son édition.

Merci aux différents auteurs de l'année 2018 ainsi qu'aux personnes qui participèrent à l'élaboration de nos numéros.

Site internet :

Notre équipe poursuit la mise à jour du site internet de l'ANVL. Allez le visiter régulièrement. Je vous rappelle qu'il est maintenant possible d'adhérer et de payer sa cotisation en ligne sur le site de l'association en quelques minutes et en toute sécurité.

Le site de l'ANVL sert également de portail pour les informations de PRO NATURA: acquisitions, actualités....

Page «Facebook» :

N'oubliez pas non plus de visiter la page « Facebook » de l'ANVL. Vous pourrez y trouver des informations sur les activités de l'ANVL en temps réel.

4- CONSERVATION DE LA NATURE

Les menaces nombreuses qui pèsent sur la biodiversité dans notre région, rendent cette rubrique toujours très fournie.

PRO NATURA Ile-de-France (Gilles NAUDET)

Le conservatoire d'espaces naturels a acquis environ 12 ha en 2018 portant le total à 286 ha, qui sont désormais protégés et gérés au mieux des intérêts pour la nature et sa biodiversité. A mentionner pour 2018 d'importants travaux réalisés pour sécuriser les accès à la carrière du Puiset, un site de grande importance pour les chiroptères, puisque les comptages annuels montrent qu'il accueille en hivernage plus de 400 chauves-souris de diverses espèces. Rappelons que le conservatoire a besoin du soutien financier du plus grand nombre de personnes, naturalistes ou pas, et que l'ANVL reverse 2 euros à PRO NATURA IdF sur le montant perçu avec chaque adhésion à l'ANVL.

Natura 2000 - Massif forestier de Fontainebleau

Le massif forestier de Fontainebleau, réservoir biologique remarquable, constitué de trois forêts domaniales, de quelques boisements privés à sa périphérie, et englobant la RNR du marais de Larchant, est depuis 2004 un site du réseau européen Natura 2000 dont l'objectif est de concilier la préservation des espèces et des habitats naturels et les enjeux socio-économiques du territoire. Son fonctionnement repose sur un document d'objectif, couramment appelé DOCOB qui présente les orientations de gestion et de conservation, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre. Depuis 2014 la présidence du comité de pilotage a été confiée par l'État à la commune de Fontainebleau, l'ANVL et l'ONF ayant été chargés conjointement d'en assurer l'animation de novembre 2014 à septembre 2017. Depuis, et confortée par la qualité du travail accompli, cette co-animation a été reconduite pour une nouvelle période de trois ans. Pour l'ANVL, c'est le fruit de l'action courageuse et dynamique d'Audrey Garcia, depuis sa prise de fonction à ce poste en 2014 jusqu'à son départ au 31 décembre 2018. Ce sera désormais à Guillaume Larregle d'imprimer sa marque en relevant ce défi qui honore l'ANVL.

Marais de Baudelut

L'ANVL a poursuivi son implication pour l'enrichissement des connaissances écologiques de ce marais d'exception et sa préservation en 2018 par l'encadrement et la réalisation de chantiers de restauration. Ces actions n'auraient pu voir le jour sans l'accord et l'implication des propriétaires du Marais. Nous espérons vous présenter dans un prochain bulletin la richesse écologique de ce marais et de ses environs.

Projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sur proposition de l'ANVL, la commune de Fontainebleau s'est engagée dans une procédure de classement de la Forêt de Fontainebleau au titre de la convention de l'UNESCO sur les biens naturels et culturels du Patrimoine Mondial de l'Humanité. Rappelons que le Palais de Fontainebleau bénéficie déjà de ce prestigieux label et qu'il s'agirait donc ici d'une extension de ce label. Ce label est néanmoins très difficile à obtenir car il faut justifier que le bien proposé possède une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE). Une association de soutien à ce projet a été constituée. L'ANVL y a adhéré et elle fait partie de son Conseil d'administration. En 2018, le Comité des Biens Français a donné un avis défavorable à l'inscription du site de Fontainebleau sur la liste indicative – inscription qui est le préalable à la poursuite de l'inscription du dossier au niveau international – sans condamner le projet qui sera juste retardé par le temps nécessaire à la mise en place d'une zone « tampon » autour de la partie déjà classée. Une

fois ce périmètre de protection mis en place, l'instruction du dossier devrait pouvoir reprendre, et l'attribution de ce label pourrait intervenir en 2021 sauf nouvel imprévu d'ici là.

Bassée (Louis ALBESA)

Rappel des 3 projets prévus : 1-la mise à grand gabarit de la voie navigable entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine pour des péniches pouvant jusqu'à 2500 tonnes ; 2- un espace endigué inondable, situé principalement sur la commune de Châtenay-sur-Seine, et destiné à écrêter le pic de grandes crues simultanées de la Seine et de l'Yonne; 3- un parc de loisirs dédié à Napoléon sur la commune de Marolles-sur-Seine.

- Le projet concernant la mise à grand gabarit de la voie navigable entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, semble suivre son cours mais sans bruit ni communication : aucune réunion de concertation n'a été organisée par VNF en 2018, et pas d'informations récentes sur le site de VNF dédié à ce projet à l'adresse suivante : www.projetbraynogent.fr

- Le projet porté par l'Établissement Public Tête de Bassin Seine Grands Lacs, vise à construire un casier pilote inondable, d'une capacité de 10 millions de m³, pour tester son efficacité à diminuer les effets d'une crue majeure en Île-de-France, avec un second objectif concernant la valorisation écologique de la zone humide en Bassée aval. Aux dernières informations – j'ai pu assister à une réunion publique à ce sujet le 26 mars - leur planning prévoit en l'ouverture de l'enquête publique au printemps 2020, l'année 2021 serait nécessaire à l'obtention des autorisations administratives, pour des travaux qui s'étaleraient sur les années 2021 à 2023. Pour plus d'informations, voir le site Internet de l'EPTB Seine Grands Lacs en tapant l'adresse suivante : www.seinegrandslacs.fr

Sur ces deux projets, la position de l'ANVL n'a pas changé en 2018, en tout cas il n'y a pas eu de nouveau vote à ce sujet, avec un CA qui était jusque-là partagé mais en majorité opposé au projet comportant plusieurs casiers inondables, tandis que l'opposition semble encore unanime contre la mise à grand gabarit de la Seine. Et nous n'avons pas changé notre stratégie qui est à ce stade de participer à la concertation afin de réduire autant que possible les impacts éventuels bien en amont de l'enquête publique et du début des travaux.

- Enfin, plus récemment, nous avons vu apparaître un projet porté par la Communauté des Communes du Pays de Montereau, qui vise à créer un parc à thème historique, autour de l'image de Napoléon et de la bataille de Montereau en 1814. Le site prévu se situerait à Marolles-sur-Seine, où il occuperait environ 56 ha comprenant les parkings, le parc et les hébergements, le tout au bord de la D411, la route qui va de Montereau à Nogent-sur Seine,. Actuellement ces 56 ha sont occupés en partie par l'exploitation de granulats (10 ha), des espaces déjà exploités en cours de remblaiement (20 ha), et des espaces retournés aux cultures après exploitation (26 ha). Situé hors zone Natura 2000, et dans la partie constructible inscrite au SDRIF, les impacts sur la biodiversité locale devraient être très limités mais font l'objet d'études en cours, mais nous n'avons rien vu de nouveau en 2018 concernant ce projet. L'ANVL est donc simplement vigilante sur ce projet, qui est conditionné par la réunion de financements privés et publics. Un dialogue plutôt rassurant avait été initié avec Yves Jégo avant son retrait de la scène politique ; nous ne manquerons pas d'informer nos adhérents quand nous aurons plus d'informations de la part des responsables de la CCPM.

RAPPORT FINANCIER (Martine WEBER)

Ce point comprend les principaux tableaux présentés lors de l'assemblée générale :

- Le compte de résultats (2018),

CHARGES 2018 €

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Variation de stock de marchandises	354	772
Autres achats non stockés et charges externes	61394	64185
<i>Frais de transports</i>	2532	3365
<i>Frais postaux/tél./internet</i>	4616	5469
<i>Achats/entretien/location</i>	36819	36576
<i>Loyer + Assurance</i>	8303	8050
<i>Brochures dépliant (bulletin)</i>	8348	9168
<i>Cotisations</i>	776	1557
Impôts et taxes	1454	1973
Salaires et Traitements	75214	107907
Charges sociales	36089	48204
Amortissements et provisions	7821	162
Autres charges	25	3
Charges d'exploitation	182351	223206
Charges exceptionnelles	1105	
Résultat exceptionnel	-1105	4630
TOTAL	43645	44147

PRODUITS 2018 €

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises	2799	151
Production vendue (études, prestations)	52168	109960
Subventions d'exploitation (convention de partenariat, subvention région, AESN, etc.)	159314	125156
Reprises et Transferts de charge	13	14087
Cotisations	7631	7246
Autres produits (dons, produits divers)	963	6114
Produits d'exploitation	222888	262714
Opérations faites en commun	3846	
Produits financiers	367	9
Résultat financier	367	9
Produits exceptionnels		4630
TOTAL	227101	267353

COMPTE DE RÉSULTAT 2018 en €
du 1/01/2018 au 31/12/2018

	TOTAL CHARGES	TOTAL PRODUITS
2018	183456	227101
<i>Prévisionnel</i>	<i>210000</i>	<i>210000</i>
EXCÉDENT	+43646	
<i>Rappel 2017</i>	<i>223206</i>	<i>267352</i>
	+44146	

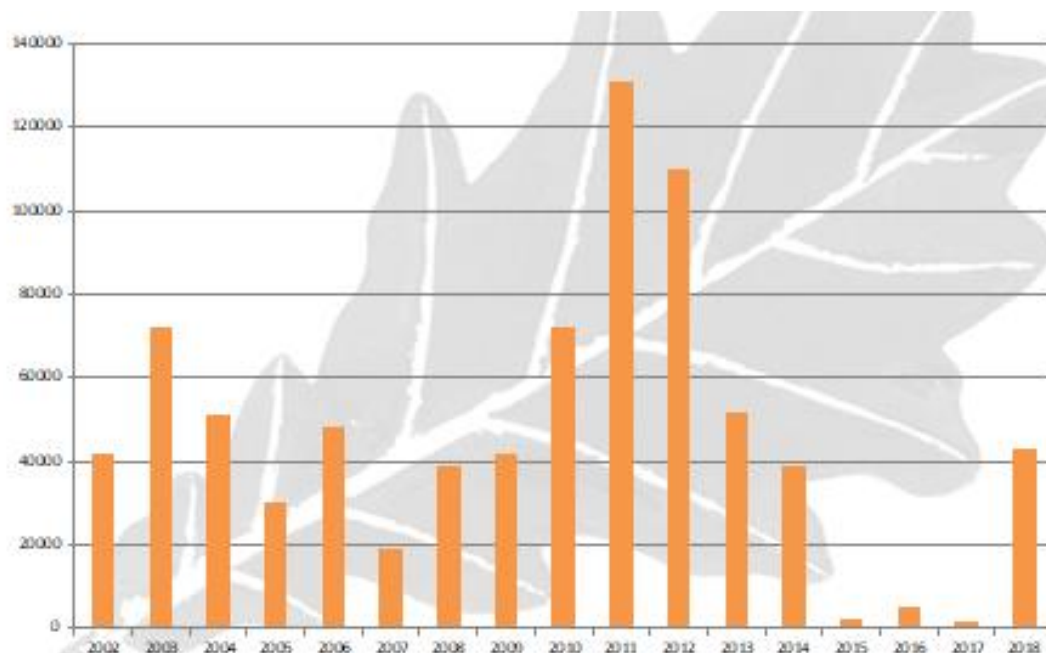
BILAN AU 31/12/2018

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	3366	Fonds associatifs	81566
Stocks (3 ans, estimés)	5668	Report à nouveau	28799
Créances et comptes rattachés	142344	Résultat de l'exercice	43646
Charges const. d'avance	3927	Pro. const. d'avance	
Disponibilités :	43187	Dettes :	36858
<i>Crédit Coopératif</i>	43080	<i>Autres dettes</i>	15030
<i>Caisse</i>	107	<i>Fiscales et sociales</i>	20566
		<i>Dons pour PRO</i>	1262
		<i>NATURA IDF</i>	
TOTAL €	198868	TOTAL €	198868

Budget prévisionnel 2019

CHARGES		PRODUITS	
Achats/frais de fonctionnement	41000	Production vendue	22000
Prestations/honor.	3000	Subventions d'exploitation	160000
Cotisations	1000	Cotisations	9000
Frais d'expositions	1000	Dons	4000
Salaires bruts	87840	Ventes/animations	6000
Charges patronales	56160	Publicité	1000
Stages	2000		
Impressions	10000		
TOTAL	202000	TOTAL	202000

Réserves au 31/12/2019



ELECTIONS AU CA ET RESULTATS DES VOTES

Sont renouvelables et sollicitent un nouveau mandat pour trois ans :

- ALBESA Louis
- ARLUISON Michel
- COMOLET-TIRMAN Jacques
- DESCOTILS Jacqueline
- LIRON Marie

Se présentent pour un premier mandat pour trois ans :

- FERRIOT Lucile
- SZADECZKI Antoine

Total des bulletins exprimés : 63 (37 présents +26 représentés)

Présentations	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport moral et d'activités :	63	0	0
Rapport financier :	63	0	0
Budget prévisionnel 2019 :	60	0	3
Elections au Conseil d'Administration			
ALBESA Louis	63	0	0
ARLUISON Michel	63	0	0
COMOLET-TIRMAN Jacques	62	0	1
DESCOTILS Jacqueline	63	0	0
LIRON Marie	63	0	0
FERRIOT Lucile	63	0	0
SZADECZKI Antoine	63	0	0

PERSPECTIVES 2019

Les perspectives 2019 vont tout d'abord être placées sous le signe d'un renouvellement de notre équipe salariée avec l'arrivée de Guillaume LARREGLE en tant que chargé de missions environnement et animateur NATURA 2000 du massif de Fontainebleau. Guillaume reprend le poste d'Audrey GARCIA qui a quitté l'ANVL à la fin de l'année 2018. Par ailleurs, un poste de chargé d'études environnement a été créé avec comme mission prioritaire de lancer un programme de restauration des pelouses et coteaux sur notre territoire d'études. Camille HUGUET a été recrutée ce début de printemps pour répondre à cette mission précieuse. Nos salariés seront également assistés par notre volontaire en service civique, Aurel GALLOIS, et notre stagiaire animation, Laetitia SANCHEZ. Et puis, l'augmentation des adhérents à l'association reste un objectif récurrent. N'oubliez pas l'objectif « 500 membres pour 2020 » !

Avant de conclure cette assemblée générale par le verre de l'amitié, je vais demander à Louis ALBESA de nous présenter sa conférence intitulée : Les conséquences du changement climatique sur les oiseaux.

Merci pour votre attention.

Jean-Philippe SIBLET
6 avril 2019

